



L'hôpital de jour chirurgical

Brochure informative



Préparation de votre séjour à l'hôpital de jour chirurgical

A prévoir :

- Il faut prendre un arrangement avec une personne de votre entourage pour qu'elle soit disponible pour venir vous chercher.
- Il est légalement interdit de conduire pendant 24h.
- Si vous vivez seul, vous devez disposer de l'assistance continue d'un adulte valide pendant les 24 heures qui suivent votre retour à domicile.

A emporter :

- Votre carte d'identité ;
- Votre assurcard si vous en avez une validée préalablement à la borne.
- Votre groupe sanguin si vous subissez une intervention gynécologique ;
- Les certificats à remplir ;
- Les clichés/CD radiographiques ou mammographiques ;
- Vos médicaments habituels pour la journée ;
- Des pantoufles, un peignoir et une petite trousse de toilette ;
- De la lecture ou d'autres occupations ;
- Des bas anti-phlébites si vous en possédez (bas blancs) ;
- 1 euro pour votre armoire à vêtements sécurisée.

Attention, il ne faut pas emporter d'objets de valeur. Enlevez vos maquillages, vernis, piercings et bijoux.



Déroulement de votre séjour

La veille :

- A partir de 15h, une infirmière de l'hôpital de jour vous **confirmera l'heure d'entrée** par téléphone ;
- Veuillez nous prévenir s'il y a une modification de votre état de santé, au **087/21.20.73** ;
- Venez **à jeun** (ne plus manger ni boire depuis minuit) ;
- Vous pouvez vous laver les dents ;
- N'avalez que les médicaments prescrits par l'anesthésiste.

Votre arrivée au CHR Verviers ==> Rue du parc, 29 :

- Présentez-vous au bureau des admissions ;



- Pensez à demander la télécommande de la télévision si vous le souhaitez ;
- Vérifiez sur l'étiquette le numéro de téléphone sur lequel vous serez joignable le lendemain.

Votre arrivée à l'hôpital de jour chirurgical ==> Route 97 :

- Donnez le numéro de téléphone d'une personne de contact ;
- Merci de demander à votre accompagnant (une seule personne adulte autorisée) de ne pas rester dans les couloirs ;
- Signalez dès votre arrivée s'il vous faut un certificat ou un autre document.

Pendant votre séjour :

- Après l'examen ou l'intervention, vous transiterez par la salle de réveil pour une durée adaptée à votre situation ;
- Dans certains cas, si une surveillance plus longue s'avérait nécessaire il peut vous être demandé de passer une nuit.

Le retour à la maison

Le lendemain de l'intervention/examen, une infirmière vous téléphonera au numéro que vous avez communiqué lors de votre arrivée, pour prendre de vos nouvelles.

En cas de problème, faites appel à votre médecin traitant en premier lieu, puis si nécessaire appeler les Urgences du CHR Verviers au **087/21.24.00**.

Un médecin de garde est joignable 24h sur 24 pour les différentes spécialités.

Nom de votre médecin/chirurgien :

N° de téléphone de l'Hôpital de jour chirurgical du lundi au vendredi de 7h à 20h : 087/21.20.73 ou 087/21.20.76



www.chrverviers.be

